Ville de Mèze

N° 653

ARRÊTE MUNICIPAL

TRAVAUX N° 10 QUAI AUGUSTIN DESCOURNUT
CIRCULATION INTERDITE

Le Maire de la ville de MEZE,

VU, les articles, L2213.1 à L2213.6 du Code Général des collectivités territoriales,
VU, le code de la route et notamment les articles R.417-1, R.417-6 et R.411-25
VU, l'instruction interministérielle modifiée sur la signalisation routière en date du 24.11.1967,
VU, le Code Pénal et notamment l'article R.610.5,
VU, la demande sollicitée par le SDC, 10 quai Augustin Descournut, représentée par Mme Rey Anne-Marie, demeurant 31 rue Ernest Michel à Montpellier,

Considérant, qu'il est nécessaire, en raison des travaux concernant l'hydrocurage du réseau enterré d'évacuation des eaux pluviales de l'immeuble, de prendre toutes les dispositions nécessaires, afin de permettre le bon déroulement de cette opération et d'éviter tout risque d'accident.

ARRÊTE :

Article 1 : La circulation est interdite lundi 8 janvier 2024, de 08h00 à 19h00 :

-Rue des Tonneliers, depuis l'entrée du parking des Tonneliers/quai Augustin Descournut
-Quai Augustin Descournut

Article 2 : Le pétitionnaire est autorisé à stationner son véhicule de chantier à hauteur du n° 10 quai Augustin Descournut, lundi 8 janvier 2024, de 08h00 à 19h00.

Article 3 : La signalisation nécessaire sera mise en place 72 heures avant minimum par le SDC, 10 quai Augustin Descournut, représentée par Mme Rey Anne-Marie, demeurant 31 rue Ernest Michel à pour permettre l'application de cette mesure.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché 72 heures avant minimum conformément à la réglementation en vigueur.

Article 5 : Toute infraction au présent arrêté est constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Ville de Mèze

N° 653

Article 6 : M. le Directeur Général des Services, M. le Commandant de la Gendarmerie de MEZE, M. le Chef de service de la Police Municipale, M. le Directeur des Services Techniques, les agents assermentés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

MEZE, le 19 décembre 2023.

Le Maire

Thierry BAEZA.